

Analyse de l'action de Jules Alingeti à la tête de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

Par Léonard Zam Yav, président de l'IPDHOR Asbl et membre de la LUCHA RDC.

Côté positif : Une volonté manifeste de lutte contre l'impunité financière

Depuis sa nomination, Jules Alingeti s'est imposé comme une figure centrale de la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo. À travers une approche rigoureuse et une communication offensive, il a su redonner une certaine visibilité à l'Inspection Générale des Finances (IGF), longtemps perçue comme un organe administratif passif. Ses actions ont mis sous pression plusieurs gestionnaires publics, entreprises et institutions soupçonnés de mauvaise gestion ou de détournement de fonds.

Trois axes ont marqué positivement son mandat :

1. Une communication persuasive et stratégique, avec des points de presse réguliers, des rapports publics, et une forte présence dans les médias, suscitant un large écho dans l'opinion.

2. L'implication des forces vives, en mobilisant la société civile, la presse indépendante et certaines figures morales, créant un climat de vigilance populaire autour de la gestion des finances publiques.

3. Une méthode proactive, caractérisée par des audits inopinés, parfois spectaculaires, renforçant la perception d'un véritable réveil institutionnel.

Dans une République où l'impunité des élites financières semblait inscrite dans les mœurs, Jules Alingeti a incarné, pour un temps, l'espoir d'un renouveau dans la gouvernance économique.

Côté négatif : Une action incomplète et politisée

Cependant, au-delà de cette posture de redresseur de torts, plusieurs failles majeures ternissent son bilan :

1. **Absence de résultats judiciaires concrets :** Malgré les nombreux rapports accablants produits par l'IGF, très peu ont abouti à des condamnations judiciaires fermes ou à des restitutions effectives des fonds détournés. Cette situation alimente le sentiment d'une lutte anticorruption plus théâtrale que structurelle.

Analyse de l'action de Jules Alingeti à la tête de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

+243 824 744 447, 996 751 373

Page 1 sur 2

2. **Dérives institutionnelles** : Alingeti a parfois franchi les limites de son mandat légal, entrant en conflit de compétences avec d'autres organes comme la Cour des comptes. En cumulant les rôles de contrôleur, interprète et parfois même de conseiller, il a contribué à brouiller les lignes de responsabilité institutionnelle.

3. **Manque d'exemplarité** : Certaines pratiques controversées ont été signalées dans les collaborations entre l'IGF et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD), laissant planer des soupçons de favoritisme ou de clientélisme.

4. **Sélectivité politique** : Des critiques persistantes dénoncent l'usage de l'IGF comme outil de pression contre certains opposants, tandis que des institutions sensibles comme la Présidence de la République n'ont jamais fait l'objet d'un audit public. Sa déclaration controversée selon laquelle le dépassement budgétaire ne constitue pas un détournement mais une simple faute de gestion a été perçue comme un écran de fumée pour protéger des proches du régime.

5. **Impact limité sur la culture politique** : Malgré l'agitation médiatique, les pratiques de prédation persistent. Le détournement des fonds publics, les surfacturations et l'opacité dans la gestion restent monnaie courante. L'effet de dissuasion escompté ne s'est pas encore traduit en changement profond des comportements.

Une figure forte dans un système inchangé

Jules Alingeti restera comme l'un des visages les plus visibles de la lutte contre la corruption en RDC. Il a contribué à briser le mur du silence, redonné un rôle public à l'IGF et éveillé la conscience citoyenne autour de la question de la gouvernance financière. Mais son action, largement médiatisée, reste marquée par l'inachèvement, le manque de rigueur institutionnelle et une politisation difficilement dissimulable.

Sans une réforme en profondeur du système judiciaire, une séparation claire des pouvoirs, et une volonté politique affirmée au sommet de l'État, l'élan impulsé par Alingeti risque de s'éteindre, laissant place à un retour aux anciennes pratiques sous des formes maquillées. En somme, une lutte symbolique, mais encore loin d'être systémique.

Analyse de l'action de Jules Alingeti à la tête de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

+243 824 744 447, 996 751 373

Page 2 sur 2